

Importations.—Les importations globales ont aussi montré une tendance expansionniste; elles se sont multipliées par 4.7 de 1946 à 1965, mais sauf en 1965, l'ensemble de leurs gains depuis 1960 a été inférieur à ceux enregistrés par les exportations. Les importations des aliments, provendes, boissons et tabacs se sont multipliées par 2.9 et représentent environ 10 p. 100 du total. Les matières brutes non comestibles, tout en étant multipliées par 2.4, n'en ont pas moins montré une baisse continue d'importance relative au cours de la période, passant de 26.2 p. 100 en 1948 à 11.7 p. 100 en 1965. Les matières travaillées non comestibles ont été multipliées par 4.2 tout en diminuant aussi en importance relative. Les produits finis non comestibles, dont l'importance relative a fluctué autour de 48 p. 100 au cours de la décennie, ont septuplé; les transactions spéciales-commerciales se sont accrues 11.4 fois.

L'analyse selon le degré de fabrication révèle que les importations de matières brutes ont augmenté de 2.5 fois au cours de la période 1946-1965, mais leur importance relative par rapport au total des importations est tombée de 30.4 p. 100 en 1950 à une moyenne d'environ 20 p. 100 en 1954-1965. Les matières travaillées se sont multipliées par 4.1 en 1946-1965, avec des gains marqués de 1954 à 1965. La valeur des importations de produits finis a septuplé depuis 1946, les plus grands gains ayant été enregistrés au cours de la période 1954-1965; elles représentaient alors 56.2 p. 100 du total contre 37.9 p. 100 en 1946, soit une moyenne de 52 p. 100 durant la période 1954-1965.

PARTIE II.—L'ÉTAT ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Section 1.—Services fédéraux du commerce extérieur*

Le commerce extérieur contribue sensiblement au bien-être et à la prospérité des Canadiens, surtout parce que la productivité du Canada excède les besoins de sa population en ce qui concerne la production des fermes, des manufactures, des forêts, des pêcheries et des mines. Tout est donc mis en œuvre en vue d'établir et de maintenir des relations commerciales étroites avec les pays dont le marché est essentiel à l'économie canadienne. Le commerce dans les deux sens doit, cependant, être encouragé afin que marchandises et services de l'étranger servent à payer en partie les produits que le Canada peut exporter. En outre, plusieurs produits non indigènes doivent être importés de l'étranger. Certains sont indispensables à l'industrie et d'autres sont des biens de consommation nécessaires au maintien du niveau de vie canadien.

De nombreuses maisons maintiennent avec l'étranger des relations qui leur permettent d'échanger régulièrement des marchandises, mais d'autres ont besoin de l'aide des organismes de l'État afin de trouver des marchés ou des sources d'approvisionnement. La réglementation des importations et des exportations imposée pour diverses raisons par plusieurs pays ainsi que des difficultés d'ordre monétaire posent des problèmes qu'une seule maison ni même une société de fabricants, d'exportateurs ou d'importateurs ne saurait résoudre sans l'aide des représentants de l'État. Le ministère fédéral du Commerce, dont la fonction première est de stimuler le commerce extérieur, offre aux hommes d'affaires une grande variété de services pour les aider à vendre leurs produits à l'étranger. Ces services sont assurés par les bureaux principaux du ministère à Ottawa, six bureaux régionaux établis au pays même et une équipe de délégués commerciaux disséminés aux quatre coins du monde.

Les services qu'offrent les diverses divisions et sections du ministère du Commerce sont décrits ci-après. Tout en ayant leurs tâches propres, les différents organes du ministère travaillent en étroite collaboration les uns avec les autres en vue de l'objectif commun, la stimulation du commerce extérieur.

* Établi par les directions et les services intéressés et réuni par la Direction de la publicité commerciale, ministère du Commerce, Ottawa.